



Assemblée Générale

Vendredi 26 novembre 2021, Ainterexpo

Pour se protéger et protéger les autres

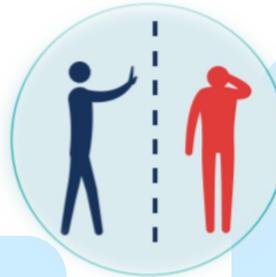
Pendant l'AG

Dans la salle :



Port du masque

- Obligatoire hall et salle.
- Des masques sont mis à disposition au besoin.



Utilisation du gel hydroalcoolique

Merci d'utiliser du gel hydroalcoolique avant d'entrer ou de sortir de la salle et lors des déplacements. Des bornes dédiées sont installées à l'accueil.

- Placement délégués titulaires ou suppléants avec droit de vote : au milieu de la salle, 1 fauteuil/3.
- Placement des personnes sans droit de vote sur les côtés, 1 fauteuil/3.
- Aucun déplacement n'est autorisé sauf nécessité importante.
- Prises de parole hors tribune : plusieurs agents du SIEA circuleront dans les rangs avec des micros et ceux-ci seront désinfectés entre chaque intervention tout comme le pupitre de tribune.
- Fin de l'AG : évacuation de la salle en respectant les distances et un certain échelonnement.

Rappel des gestes barrières

- Le port du masque est obligatoire dans le hall et la salle, des masques sont mis à disposition au besoin,
- Lors de l'émergence une distance d'au moins 1 m doit être respectée avec les autres personnes,
- Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades,
- L'émergence et les signatures se font avec un stylo personnel (remis à l'entrée),
- Merci d'utiliser du gel hydro-alcoolique avant d'entrer ou de sortir de la salle et lors des déplacements. Des bornes dédiées sont installées à l'accueil,
- Les délégués titulaires ou leurs suppléants avec droit de vote sont placés au milieu de la salle, 1 fauteuil sur 3,
- Le public, les invités, les suppléants sans droit de vote sont placés sur les côtés, de la même manière,
- Aucun déplacement dans la salle n'est autorisé sauf nécessité importante,
- Pour les prises de parole hors tribune, plusieurs agents du SIEA circuleront dans les rangs avec des micros et ceux-ci seront désinfectés entre chaque intervention tout comme le pupitre de tribune,
- L'évacuation de la salle se fera en respectant les distances et un certain échelonnement.

Mot d'accueil du Président Walter MARTIN

Appel et vérification
du quorum

- **Retour sur les évènements 2021**
- **Compte-rendu des actes effectués**
- **Systeme d'Information Géographique :**
 - Informations générales
 - *Rapport*: Convention avec Grand Bourg Agglomération
- **Electrification rurale**
- **Transition énergétique :**
 - Informations générales
 - *Rapport* - Accord cadre Audit des bâtiments
 - *Rapport* - Adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC)
 - *Rapport* - Convention de mise en place du service économe de flux pour les collectivités du département.
- **SEM Léa**
- **Eclairage public**

- **Communication Electronique:**
 - Informations générales
 - *Rapport* - Adhésion à la centrale d'achat créée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : Offre de services « AMPLIVIA »
 - *Rapport* - Nouvelles tarifications des offres de la Régie dans le cadre du projet Li@ain
 - *Rapport* - Nouvelles tarifications des offres de la Régie dans le cadre du projet Li@ain (IRU)
- **Usages du numérique**
 - TIDA
 - Vidéo tranquillité
- **Ressources**
- **Nouvelle identité graphique du SIEA**

Janvier :

- **Présentations des CRAC Enedis, RSE et GRDF et Commission CCSPL**
Mercredi 13 janvier – SIEA
- **Bureau exécutif**
Vendredi 15 janvier – visio
- **Bureau syndical**
Vendredi 15 janvier – visio
- **Assemblée Générale – DOB**
Mercredi 27 janvier – Ainterexpo
- **Visite de Cédric O**
Mercredi 27 janvier

Février :

- **Conseil d'Administration de l'ALEC01**
Jeudi 4 février
- **Bureau exécutif**
Vendredi 12 février – visio
- **Assemblée Générale TEARA**
Vendredi 26 février

Mars :

- **Comité des partenaires du programme
« Petites Villes de demain »**
Lundi 1er mars
- **CCSPL**
Jeudi 4 mars
- **AINPULS**
5, 6 et 7 mars
- **Comité technique**
Lundi 8 mars
- **Signature Avenant Axione**
Jeudi 11 mars
- **Bureau exécutif**
Jeudi 11 mars – visio
- **Bureau syndical**
Vendredi 12 mars – visio
- **Assemblée Générale - Vote des budgets**
Samedi 20 mars – Ainterexpo

Retour sur les évènements 2021

Avril :

- **Bureau exécutif**
Vendredi 9 avril – visio
- **Assemblée Générale**
Vendredi 23 avril - visio

Juin :

- **Bureau exécutif**
Vendredi 11 juin – visio
- **Signature Avenant Sogetrel/Circet**
- **Réunion publique fibre Echallon**
Mardi 15 juin – visio

Mai :

- **Bureau exécutif**
Vendredi 14 mai – visio

Juillet :

- **Visite de la direction de SPIE**
Lundi 5 juillet - Dagneux
- **Bureau syndical**
Jeudi 8 juillet - GBA

Retour sur les évènements 2021

Septembre :

- **Bureau exécutif**
Vendredi 10 septembre – SIEA
- **Signature de la Convention de Sécurité**
Mardi 14 septembre – Salon de la Préfecture
- **Inauguration de la desserte en fibre optique**
Mercredi 29 septembre – Groslée-Saint-Benoit

Octobre :

- **Bureau exécutif**
Vendredi 1^{er} octobre – SIEA
- **Signature de la charte entre la Préfète Catherine de la Robertie et le Président Walter Martin dans le cadre du programme “Petites villes de demain”**
Mardi 5 octobre – CD01
- **Salon des Maires de l’Ain – Ainterexpo**
Vendredi 8 octobre - Stand du SIEA
- **Copil SDAAPS**
Jeudi 21 octobre - Préfecture
- **Visites avec la Préfète de l’Ain**
Lundi 25 octobre
Service SIG, Concession SIEA/ENEDIS Poncin,
armoire de rue Nurieux-Volognat

Novembre :

- **AG lancement SEM LÉA**
Mercredi 3 novembre – CD01
Point Presse - AG - Conseil
d'Administration
- **Bureau Exécutif**
Vendredi 12 novembre - SIEA
- **Bureau Syndical**
Vendredi 19 novembre – Viriat
- **Réunion publique fibre optique**
Lundi 22 novembre – Groslée-
Saint-Benoit
- **Congrès des Maires**
Paris
- **Inauguration de la desserte en fibre
optique**
Mercredi 24 novembre - Nantua
- **Assemblée Générale du SIEA**
Vendredi 26 novembre - Ainterexpo



5^{ème} SALON des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics de **L'AIN**

AINTEREXPO BOURG-EN-BRESSE
VENDREDI 8 OCTOBRE 2021



Visite de site de la Préfète de l'Ain dans le cadre du plan France Relance - 25/10/2021





Compte-rendu des actes effectués

VOTE



Systeme d'Information Géographique (SIG)

Rappel de l'obligation de Saisine par Voie Electronique

Obligation réglementaire

A partir du 1er janvier 2022 :

- Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.
 - Obligation pour la commune mais possibilité pour le demandeur
- Privilégier un portail permettant de recevoir des demandes structurées

Portail SVE mis à disposition par le SIEA

- Communiquer sur ce portail :
Bulletin municipal, site internet...



Migration du logiciel d'instruction des autorisations de droit du sol de R'ads vers Next'ads

- A ce jour migration de :
 - 10 services instructeurs mutualisés
 - 10 communes autonomes en instruction
- Dernières migrations à venir les 2 et 15 décembre
 - 1 service instructeur mutualisé
 - 9 communes autonomes en instruction
- Connexion de Next'ADS avec PLAT'AU, la plateforme des autorisations d'urbanisme en place pour certains centres instructeurs.

- **Des visioconférences sont programmées depuis le 28 septembre (1 par semaine) pour des formations Next'ads dédiées aux utilisateurs des communes (élus et agents).**
- **Présentation du module de Saisine par Voie Electronique (SVE) à destination des pétitionnaires lors de l'AG de la chambre des notaires le 26 novembre.**
- **Poursuite de la détection du réseau d'éclairage public (EP).**
 - En cours sur St Didier s/ Chalaronne, Pérouges, Gorrevod, St André de Bâgé, St-Bénigne, Francheleins, Messimy et St Bernard pour les communes ayant transféré la compétence EP.
 - En cours sur Belley par convention.
- **Convention avec Grand Bourg Agglomération (Rapport)**



Électrification Rurale

Chantiers lancés en travaux en 2021 :

308 dossiers pour un montant de 8 183 000 € ont été financés en travaux par le SIEA soit :

- **105** dossiers d'extension, pour 1 797 000 € TTC de travaux (dont 60 NRO pour 694 000 € TTC)
- **97** dossiers de renforcement pour 2 920 000 € TTC de travaux
- **84** dossiers d'esthétique pour 2 665 000 € TTC de travaux
- **22** dossiers de GC Telecom pour 801 000 € TTC de travaux

Transition énergétique

Accord cadre Audit des bâtiments :

- Constitution d'un groupement permanent visant à répondre aux besoins récurrents de ses membres en matière **d'audits énergétiques des bâtiments**
- Accord cadre de 4 ans **ouvert à tous les établissements publics**
- Outil d'accompagnement des établissements publics dans l'atteinte des objectifs et notamment ceux relatifs au dispositif éco-énergie tertiaire :
 - Analyse des consommations et fixation des situations de références
 - Aide à la complétude de la plateforme OPERAT
 - Audits via la Simulation Thermique Dynamique
 - Établissement des plans de rénovation permettant d'atteindre les objectifs 2030, 2040, 2050

Adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC) :

- Société Anonyme dont le capital social est intégralement détenu par les collectivités territoriales et les groupements de collectivités;
- Outil d'ingénierie territoriale mutualisé des collectivités et EPCI de l'Ain et l'opérateur des politiques publiques en matière de transition énergétique dans le département.
- L'actionnariat est composé des 14 EPCI du département de l'Ain, le Département de l'Ain et le SIEA ainsi que les communes qui l'ont souhaité;
- Le capital social de 400 000 euros est divisé en 4 000 actions d'une seule catégorie de 100 euros chacune;
- La souscription de 240 actions ou plus donne droit à un représentant au Conseil d'Administration de la Société.

- 
- A thick black arrow pointing to the right, indicating the next step in the process.
- Adoption des statuts de la société
 - Participation du SIEA a hauteur de 24 000€ permettant d'avoir un représentant au Conseil d'Administration de la Société

Convention de mise en place du service économe de flux pour les collectivités du département :

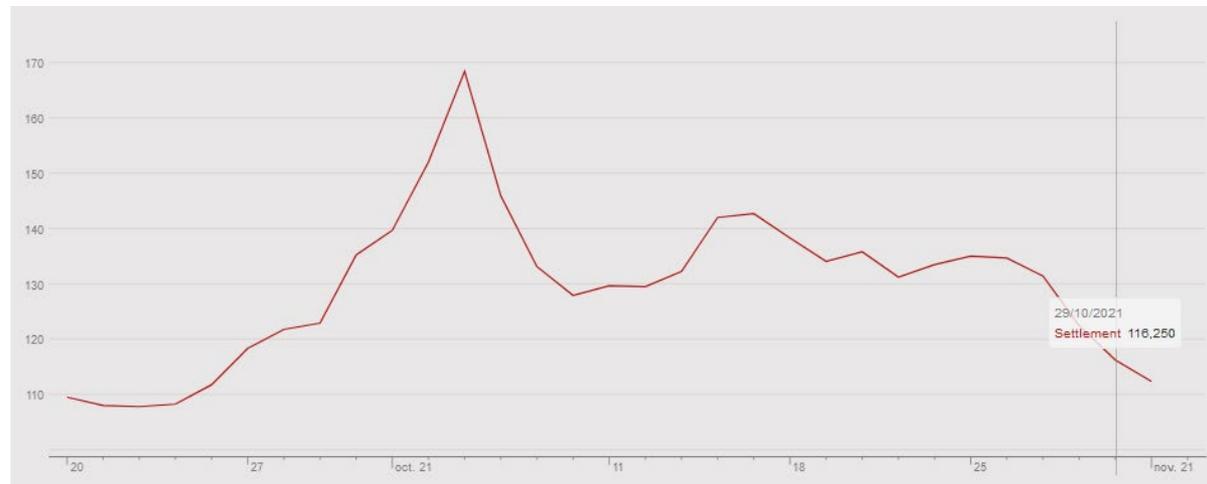
- Service mutualisé permettant aux adhérents de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un expert énergie et ainsi entreprendre des actions de réduction des consommations énergétiques;
- Dans le cadre du programme ACTEE2, la prise en charge est de 50% des montants HT du salaire chargé jusqu'au 15/03/2023;
- **Pour les communes**, l'économe de flux couvre l'équivalent d'une population de 50 000 habitants. Le coût du service est de **1.66€/an/hab** avec une **aide ACTEE2 de 0,54€/habitant**;
- **Pour les EPCI**, l'économe de flux couvre l'équivalent d'une population de 500 000 habitants. Le coût du service est composé d'une **part fixe forfaitaire de 6132 €** correspondant à 15 jours de travail et d'une **part variable de 0.166 €/an/habitant** avec une **aide ACTEE2 de 0,054€/habitant**.

Achat d'électricité :

L'attribution des marchés subséquents a eu lieu le 29 octobre 2021.

C'est la fourniture de 2022, 2023, 2024 qui a été attribuée pour un montant de 71 091 009.95 € pour 9 575 PDL.

Le prix est intéressant sur une période sur une période aussi instable :



Les attributaires des lots sont les suivants :

- Lot 1 (ex tarifs bleus) / 275 membres : EDF
- Lot 2 (ex tarifs jaunes et verts) / 275 membres : EDF
- Lot 3 (Haute Valeur Environnementale) / 5 membres : ENERCOOP
- Lot 4 (ex tarifs bleus Eclairage public et Fibre du SIEA) : EDF

Photovoltaïque :

1/ Opérations travaux 2021 :

Installation de 150 kWc au total

- **St Marcel en Dombes** : le 25 août 2021
- **Ars sur Formans** : le 30 septembre 2021
- **Collège de la Dombes à St André de Corcy** : le 30 septembre 2021
- **Tossiat** : le 22 novembre 2021
- **Montréal-la Cluse** : le 15 novembre 2021

Isol'01 :

- Au 4/11, les indicateurs sont les suivants : **3.8 hectares sont isolés** (0.4 hectare restant en commande). Nous atteignons le plafond de 4.2 hectares.
- Le programme ISOL'01 se termine le 31 décembre 2021.



SEM LEA



SEM « LEA - Les Energies de l'Ain »



Présentation de la SEM LEA

Actionnaires publics

Participation strictement supérieure à 50% et inférieure à 85% du capital (79%)

SIEA
CD01
12 EPCI

SEM LEA
Les
Energies
de l'Ain

3 banques
privées et
publiques

Actionnaires privés

Participation strictement supérieure à 15% et inférieure à 50% du capital (21%)



Assemblée Générale Constitutive de la Société d'Économie Mixte



Quelques rappels...

- ▶ **La SEM** : un outil pour contribuer à la mise en œuvre des PCAET et plus globalement atteindre les objectifs nationaux en matière de Transition Energétique.
- ▶ **La SEM** : un outil territorial, avec une gouvernance majoritairement par des collectivités publiques, dont les bénéfices resteront donc majoritairement sur le territoire.
- ▶ **La SEM** : un outil complémentaire avec des investisseurs privés ou des collectifs de citoyens;
 - ▶ prises de participation croisées pour mobiliser un maximum de financements et réaliser un maximum de projets sur le territoire.
- ▶ **La SEM** : un outil pour bénéficier d'un « effet levier » financier

Éléments de planning

- ▶ Rédaction des statuts définitifs avec les éléments nominatifs
- ▶ Levée des Fonds

- ▶ Signature des statuts et Pacte d'actionnaires
- ▶ Assemblée Générale constitutive
- ▶ 1^{er} Conseil d'Administration

- ▶ Accomplissement des formalités d'Immatriculation de la Société
- ▶ Démarrage prévisionnel de l'activité de la société : 01 décembre 2021
 - ▶ Consolidation du portefeuille d'opérations par signature des actes fonciers
 - ▶ Lancement des premières opérations

OCTOBRE 2021

**LE 03 NOVEMBRE
2021**

T1 2022



Éclairage Public

Chantiers lancés en travaux 2021 :

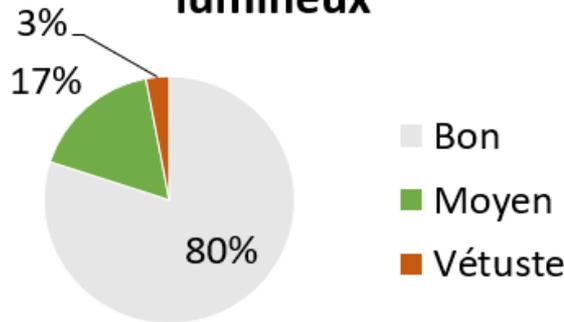
- Nous avons financé en travaux 206 dossiers pour un montant de 3 190 000€ TTC (pose ou remplacement de 1 484 luminaires LED et modernisation de 169 commandes d'éclairage public)
- En 2021 il y a eu 3101 demandes de dépannage sur tout l'Ain (2 239 interventions en 15 jours, 795 en 24h et 67 en 4h)

Elaboration d'un schéma départemental permettant juridiquement et techniquement de répondre aux besoins exprimés dans les PCAET

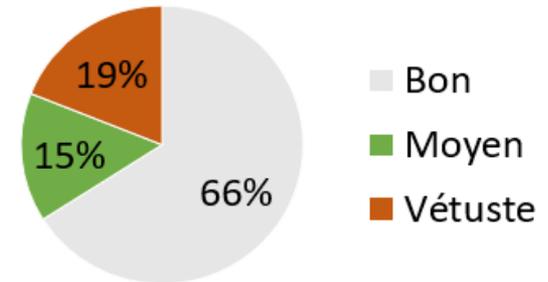
Éclairage public

Un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer le parc et les scénarii qui pourraient être envisagés

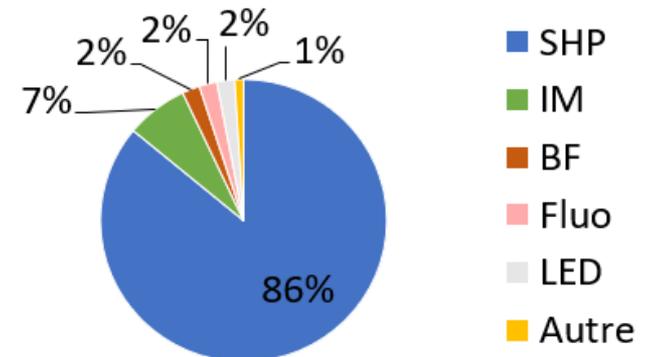
Etat des points lumineux



Etat des armoires



Type de sources



	Nbre de points
LED	2596
BON	69509
MOYEN	17195
VETUSTE	3999
TOTAL	93299

Éclairage public

Synthèse de l'analyse patrimoniale

- **Forte disparité de taux de vétusté** sur les différents territoires même si globalement les installations sont en bon état
- Le taux de déploiement des luminaires LED est globalement assez **faible mais tend à se généraliser**, l'usage des lampes sodium haute pression reste **majoritaire**
- Il existe encore **des lampes ballons fluorescent** (non commercialisés depuis 2015),
- Une puissance moyenne des installations sur le territoire (108 W) **moins élevée** que la moyenne nationale (140 W) mais des **pistes d'optimisation** existent : mise en place massive de luminaires LED, gradation / extinction ...

Éclairage public

Scénarii à l'étude

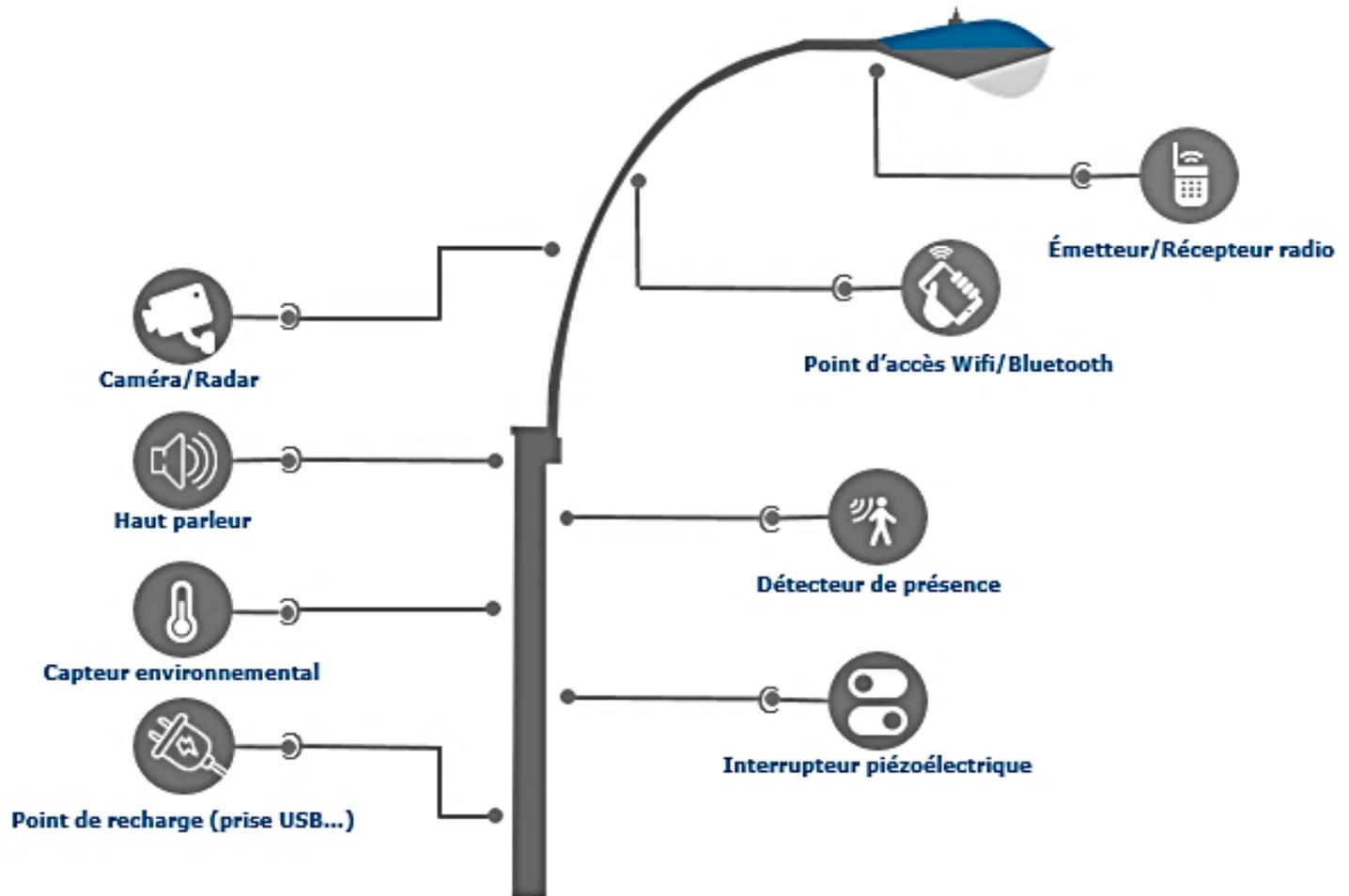
Utilisation de la SEM Léa notamment, pour **accélérer la modernisation** de l'éclairage public des communes (95k points lumineux), assurer une **télégestion** en temps réel, **financer les investissements et les lisser pour les collectivités** (SIEA et communes) et **sécuriser** le réseau.

Dans un tel schéma, le SIEA actuellement simple mainteneur, deviendrait véritablement exploitant. La délégation de compétence serait étendue **en fonction** des compétences et de la durée d'amortissement des investissements. **Le choix sera communal** (usages ou non, si oui lesquels, télégestion, etc...).

Par exemple une commune qui souhaite s'orienter vers un scénario usages ingénieux et durables nécessitera des investissements plus conséquents mais pourrait compenser en partie ces coûts par des économies d'énergie et pourrait être objectivée sur les économies réalisées.

Éclairage public

Usages



Éclairage public

Scénarii à l'étude

Quelques **expérimentations** seront lancées d'ici la fin d'année afin d'établir au plus vite des plans d'affaires selon le type de zone et de besoins (rural, urbain, péri urbain, mise en place de capteurs, d'usages...), ce qui permettra **à chacune des collectivités** (SIEA, communes, voire EPCI) de choisir son scénario. Un recrutement est toujours en cours (depuis mai) pour qu'un ingénieur EP puisse gérer ce programme.

L'objectif est de déterminer qui intervient et comment pour atteindre quel résultat; afin que l'ensemble des communes individuellement et collectivement via délibération SIEA, puisse choisir ses orientations et prévoir les financements pluriannuels envisagés en fonction du scénario retenu par chaque commune.

Un « hyperviseur » permettant la **télégestion** sera prochainement acquis par le SIEA, développé et mutualisé avec les autres compétences.

Les **modèles juridiques d'intervention** seront affinés et précisés simultanément à la restitution des expérimentations.

Communication Électronique



Communes et
Intercommunalités de l'Ain

- **Octobre 2018** : attribution du MCR
- **Novembre 2018** : schéma d'ingénierie à refaire totalement (30 000 lignes manquantes)
- **S1 2019** : premiers avenants et démarrage des travaux de collectes
- **Novembre 2019** : obtention des financements BEI et BDT
- **Mi-décembre 2019** : financements décaissables
- **Janvier 2020** : finalisation des règles d'ingénierie
- **Mars 2020** : arrêt des déploiements collectes et transports mais les études se poursuivent
- **Mai 2020** : reprise des déploiements collectes et transports
- **S2 2020 jusqu'à juin 2021** : négociation des avenants pour décaler le planning mais obtenir des engagements plus forts : les pénalités passent de 400k à 3M€ / an notamment.
- **S1 2021** : déploiement des premières distributions
- **S1 2021**: lancement du marché d'extension
- **Juillet 2021** : premières ouvertures commerciales.
- **Novembre 2021** : attribution du marché d'extension

- **256 communes ouvertes FTTH intégralement ou partiellement.**
- **129 181 prises raccordables FTTH, 69 675 abonnés en service, 54% de taux de pénétration.**
- **Ouverture à la commercialisation de 6 nouvelles communes entre le 15/12 et le 23/12.**
- **La majorité des collectes et des transports est réalisée.**
- **Près de 50k des prises construites seront rendues commercialisables dans les prochains mois** (partie documentaire à compléter principalement).
- **Retour sur les communications du SIEA:**
 - responsables de zone nommés en septembre 2020 afin d'être le contact privilégié des communes,
 - le SIEA a envoyé à l'ensemble des intercommunalités un état des lieux pour chaque commune,
 - visio pour les communes et qui seront désormais organisées régulièrement,
 - tous les 15 jours : bulletin avec illustration de quelques chantiers en cours.

Travaux en cours ou finalisés sur l'ensemble du Département :

MCR au 31/10/2021:

- **123 000** prises livrées en AVP
- **88 000** prises livrées en EXE
- **31 000** prises en process PRE DOE (nombre de prises construites)

17 mises en service commerciales en juillet 2021 (17 ZAPM sur le lot Est) sur PLATEAU D'HAUTEVILLE, BELLEY, VALSERHONE, NANTUA, ST MARTIN DU FRESNE... (3 500 lignes raccordables, dont 530 abonnés raccordés à la date du 09/11/2021).

Travaux en cours ou finalisés sur l'ensemble du Département :

27 mises en service commerciales prévues en décembre 2021 :

- ✓ **BELLEY,**
- ✓ **BEYNOST,**
- ✓ **GROSLEE SAINT BENOIT,**
- ✓ **NANTUA,**
- ✓ **MONTREAL LA CLUSE,**
- ✓ **MONTREVEL EN BRESSE,**
- ✓ **PLATEAU D'HAUTEVILLE,**
- ✓ **PONT DE VAUX,**
- ✓ **ST SULPICE,**
- ✓ **VALSERHONE,...**

... et d'autres seront annoncés aux communes directement par les experts fibre du SIEA.

Travaux de mise à niveau en cours sur l'ensemble du Département :

Engie/Inéo procède à la régularisation d'utilisation du Génie Civil d'Orange (déclarations, réparations,...) et les délais de réalisations sont bien tenus, par ailleurs la mise à niveau s'effectue en bonne intelligence avec Orange.

- **1 123 chambres** traitées en études de conception
- **586 chambres** traitées en études détaillées
- **108 chambres** traitées en travaux

Commercialisation Nouveaux OC :

1/ Li@in en chiffres au 23/11/2021:

- **BOUYGUES** commercialise sur 53 communes ;
- **FREE** commercialise sur 164 communes ;
- **ORANGE** commercialise sur 240 communes ;
- **NC SFR** commercialise sur 254 communes.

2/ Arrivée de deux nouveaux Opérateurs commerciaux en septembre :

- **LINKT** Opérateur Pro ;
- **MILKYWAN** Opérateur Pro et Grand Public.

Soit un total de **8 FAI Grand Public** et **37 FAI pour Professionnels**.

Offres pour les opérateurs

Évolution de nos offres fibres activées :

- **Contexte** : Le SIEA et sa Régie Li@in proposent aux opérateurs de transporter les données de leurs clients entre le cœur de réseau fibre du SIEA et un point d'Interconnexion mondiale appelé GIX (CERN à St Genis Pouilly ou Lyonnix 1-2-3 à Lyon). Cette prestation est aujourd'hui facturée mensuellement en mesurant le Débit transporté et consommé chaque mois par l'ensemble de leurs abonnés. Cette méthode de calcul du 95ème percentile permet aux «petits opérateurs» de payer au réel, et uniquement lorsque leurs abonnés sont en service. L'inconvénient de ce système est que cette facturation varie d'un mois à l'autre et dépend directement de la consommation des clients finaux.
- **Demande** : De part le coût variable lié au transport, certains opérateurs, comme Flowline ou Jaguar Network, nous informent de leurs difficultés d'optimiser leurs offres commerciales. Ils demandent donc la possibilité de mensualiser cette prestation avec un montant forfaitaire fixe.
- **Proposition** : Nous avons calculé le coût moyen de transport mensuel ramené par abonné, en nous servant de la facturation actuelle. Cela nous permet de déterminer au plus juste un coût de transport forfaitaire. Ce montant varie de 17,4€ à 20,08€. Nous proposons un forfait de 25€/mois/abonné.

Accord donné à l'unanimité par les membres du conseil d'exploitation lors du vote en séance ainsi qu'en Bureau Syndical

VOTE

Évolution de nos offres fibres activées :

- **Contexte** : Le SIEA et sa Régie proposent aux opérateurs une offre d'hébergement dans ses locaux techniques RTO ou Pop. Aujourd'hui, la facturation de location d'un emplacement, d'une ½baie, ou d'une baie est mensuelle. Certains opérateurs comme IFT (FREE) ou Bouygues ont un besoin important de location de baies dans chacun de nos 14 RTO et shelters, pour pouvoir proposer leurs offres sur tout le territoire de l'Ain.
- **Demande** : Ces opérateurs souhaiteraient avoir la possibilité de souscrire une offre d'hébergement sous forme de location longue durée (IRU 15 ou 20 ans), pour répondre à leur souhait d'investissement et réduire au final le coût de location d'hébergement.

Évolution de nos offres fibres activées :

- **Proposition** : Pour de l'hébergement, nous proposons que le montant forfaitaire de facturation soit établi sur la base de :
 - ✓ 11 années de facturation, pour une location de 20 années
 - ✓ 9 années de facturation, pour une location de 15 années

Type IRU	ANNUITES	cout de l'IRU 1/2 baie	cout de l'IRU 1 baie	cout du recurrent de maintenance sur la durée de l'IRU	cout total de location IRU + recurrent/ an x 1/2 baie	cout total de location IRU + recurrent annuel x 1 baie
15ANS	9	32 400 €	64 800 €	9 900 €	42 300 €	74 700 €
20 ANS	11	39 600 €	79 200 €	13 200 €	52 800 €	92 400 €
Cout total de location d'une 1/2 baie dans NRO Orange sur 15ans = 42000€						

Accord donné à l'unanimité par les membres du conseil d'exploitation lors du vote en séance ainsi qu'en Bureau Syndical.

Mise à jour d'une offre suite à l'évolution de la réglementation

Mise à jour de l'offre FTTH/FTTE

Rappel du contexte

Lors d'une présentation précédente, nous faisons état de la décision n° 20-1432 de l'ARCEP, qui impose au SIEA de revoir son offre d'accès FTTH pour introduire des indicateurs de qualité de service supplémentaires.

Pour mémoire :

- **1er niveau de qualité de service :**

Concernant les lignes FTTH standards déjà commercialisées dans le cadre du contrat actuel, une option GTR 10 Heures Ouvrables.

- **2ème niveau de qualité de service :**

En plus de l'offre FTTH, création d'une offre FTTE (Fiber To The Enterprise), adossée à une GTR 4 Heures Ouvrées, ou 4 Heures non Ouvrées pour des interventions 24h/24, 7J/7.

De manière plus générale, des nouveaux engagements encadrés par des pénalités sont ajoutés au contrat et présentés dans le **rapport**. *Réponses, remarques et décisions du CE du 29/10/21 : accord donné à l'unanimité par les membres du conseil d'exploitation lors du vote en séance ainsi qu'en Bureau Syndical.*

Le SIEA a présenté son offre à l'ARCEP le 22/09, et a apporté quelques modifications à nouveau présentées le 18/11 sans observations du régulateur.

VOTE

Sécurisation et upgrade du réseau

Adhésion groupement d'achat de la région :

Forfait d'adhésion à la Centrale d'achat :

- Participation financière résultant de l'utilisation de l'offre de services dite « AMPLIVIA »
- Réglable à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1 pour les achats de l'année N
- Considérant l'opportunité de cette adhésion à l'un des besoins du Syndicat : **sécurisation et upgrade de la collecte**

Volume d'achat généré	% de participation
Moins de 1 000 €	10 %
De 1 000 € à 5 000 €	9 %
De 5 001 € à 10 000 €	8 %
De 10 001 € à 50 000 €	7 %
De 50 001 € à 100 000 €	6 %
De 100 001 € à 500 000 €	5 %
Au-delà de 500 001 €	4 %

Usages du Numérique

Usages du numérique

Territoire Ingénieux et Durable de l'Ain (TIDA)



Etapas en cours

- 1^{er} Diagnostic via des Entretiens
- CD01
- Chambres consulaires
- SDIS
- 2 Communautés de Communes
- 6 communes...

Etapas réalisées

- Attribution du Marché : Sélection du cabinet Tactis (AMO)
- 1^{er} Diagnostic interne au SIEA : Elus/Equipe
- [Création d'un mini-site internet TIDA](#)

Etapas à venir

1/ Webinaire de présentation de la démarche

Jeudi 2 décembre à 18h00

Participants : Acteurs publics / privés du département

2/ Diffusion et mise à disposition d'un questionnaire

Participants : Acteurs publics / privés du département

3/ Ateliers collaboratifs : Début d'année

Usages du numérique

Conseillers Numériques France Services Point recrutements & formations



« Opération soutenue par l'Etat, dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services »

Malgré des délais courts imposés aux structures porteuses, elles mettent tout en œuvre pour recruter rapidement et permettre aux Aindinois et Aindinoises d'être accompagnés au plus vite.

Conseillers Numériques recrutés
Formation en cours au sein de la 1^{ère} Session qui a débuté le 06/09/2021

13

Conseillers Numériques recrutés
et intégrant la 2^{nde} Session qui débutera le 02/11/2021

14

Conseillers Numériques en cours de recrutement
3^{ème} session début février

11

Focus SIEA

- **Paul-Emile Guyon Gellin**
CNFS et Coordinateur Départemental
- **Sophie BENCIVENGO**
- **Delphine HAZAMI**



Arrivée : 01/09/2021
1^{ère} session de formation cursus 100H



Arrivée : 02/11/2021
2^{ème} session de formation cursus 300H



Arrivée : 02/11/2021
2^{ème} session de formation cursus 400H

Usages du numérique

Conseillers Numériques France Services Coordination



- Lancement de la 2nde session de formation de l'ADEA : Intervention du SIEA
- Réunion de coordination de tous les CNFS Ain (1^{ère} et 2^{ème} cohorte) : le vendredi 03/12
- Rencontres des territoires non pourvus ou peu pourvus en CNFS

Rives de l'Ain - Pays de Cerdon : 2 réunions de présentation avec les communes

- **Rencontres réalisées**
Varambon : 11/10 / Priay : 09/11 / Poncin : 02/11 / Neuville s/ Ain : 12/11
- **Rencontres planifiées**
MFS Pont d'Ain : 26/11 / Pont d'Ain : 06/12

Bresse et Saône

- **Rencontre réalisée**
Manziat : 22/11
Rencontres à organiser avec les communes du territoire : présentation des missions du CN et intervention en complément des actions de médiation existantes.

GBA / 7 communes éligibles

- **Rencontre réalisée** : 24/11



Nbre de participants total	127 (hors SIEA)
Nbre de communes représentées	109
Nbre de Maire	28
Nbre d'adjoint au Maire	46

Étapes réalisées

- Sélection du BE TECHNOMAN (Technique) / AN2V (Juridique)
- Webinaire le 26/10/2021
- Diffusion du questionnaire fin octobre

Objectif : obtenir un 1^{er} état des lieux des projets de vidéoprotection sur le territoire.

Important → Questionnaire en ligne sur le mini-site TIDA à compléter par l'ensemble des communes.

Étapes en cours

- Expérimentation en cours
- Élaboration du cahier des charges et des pièces de marché « types »
- Recrutement d'un chargé(e) de vidéoprotection pour accompagner les collectivités.

Objectif

Diffusion des pièces à l'ensemble des collectivités intéressées à partir de la fin d'année.

Formulaire à destination des communes et EPCI



La fiche vidéoprotection
Vous accompagner dans vos projets d'installation de systèmes de vidéo-protection

Aménageur du territoire Aisne

Consent de la tranquillité souhaitée, par et pour nos concitoyens, et tenant compte des demandes croissantes en matière de vidéoprotection, le SIEA souhaite accompagner les communes de l'Aisne.

Objectif de la démarche
L'objectif est de proposer rapidement, aux collectivités, un accompagnement et des solutions efficaces tout en laissant aux communes leurs prérogatives de choix des prestataires.

Le SEA élabore donc actuellement, avec le soutien d'un bureau d'étude TECHNOMAN, un « cahier des charges type » ainsi que des « pièces de marché type » qui seront à la disposition des communes dès qu'elles pourront procéder, à la consultation nécessaire aux investissements et à l'installation des dispositifs de vidéoprotection.

Intérêt de la démarche
En accompagnant les communes dans leur projet de vidéoprotection, le SEA souhaite :

- Faciliter, encadrer et réglementer l'utilisation des réseaux publics (Fibre, Eclairage public, Eectroité). L'ensemble de ces supports étant utilisé
- Mutualiser les coûts (hébergement des équipements, maintenance du réseau fibre...),
- Sécuriser les données au sein des infrastructures du SEA,
- Mettre à disposition une porte d'entrée départementale pour les forces de l'ordre.

Cette enquête, qui ne vous prendra que peu de temps, va permettre au SEA d'établir un premier diagnostic des projets réalisés, en cours et/ou à venir sur votre collectivité en termes de déploiement de réseau de vidéoprotection. Nous vous remercions par avance pour votre participation et les équipes du SEA restent à votre disposition.

CONTACT : tida@siea.fr



Ressources



Recrutements non pourvus encore :

- 1 chargé(e) communication et marketing
- 1 chargé(e) de déploiement IRVE
- 1 chargé(e) de projet vidéoprotection
- 1 juriste et 1 gestionnaire des marchés publics
- 1 technicien(ne) équipements actifs
- 1 expert(e) fibre
- 1 technicien(ne) système d'information
- 1 conseiller(e) numérique
- 1 directeur(trice) travaux



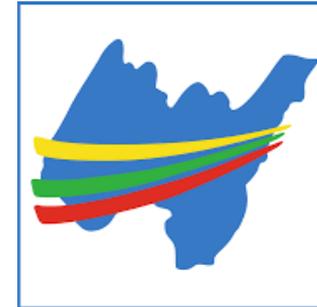
Nouvelle identité graphique



Nos anciens logos



Syndicat
Intercommunal d'Énergie
et de Télécommunication de l'Ain



SIEA

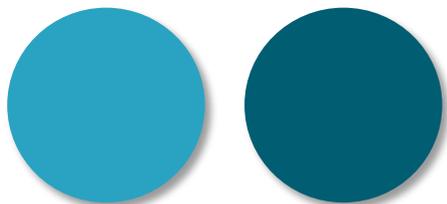


Régie
d'Exploitation
du Service
Optique
LIain®

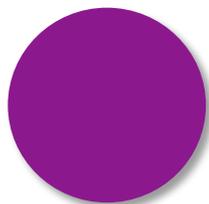


Nos logos





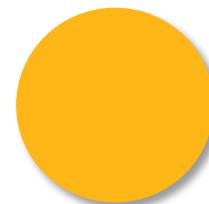
Couleurs institutionnelles
SIEA



Fibre Optique



Électrification rurale,
Éclairage public, Gaz,
SEM LÉA



Usages du Numérique,
SI et SIG

Koho

Noir 95%
(éco-conception)

LIAIN liain



Pour se protéger et protéger les autres

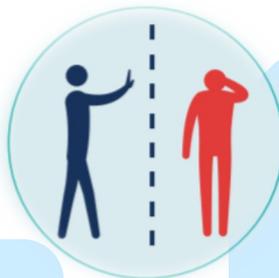
Pendant l'AG

Dans la salle :



Port du masque

- Obligatoire hall et salle.
- Des masques sont mis à disposition au besoin.



Utilisation du gel hydroalcoolique

Merci d'utiliser du gel hydroalcoolique avant d'entrer ou de sortir de la salle et lors des déplacements. Des bornes dédiées sont installées à l'accueil.

- Placement délégués titulaires ou suppléants avec droit de vote : au milieu de la salle, 1 fauteuil/3.
- Placement des personnes sans droit de vote sur les côtés, 1 fauteuil/3.
- Aucun déplacement n'est autorisé sauf nécessité importante.
- Prises de parole hors tribune : plusieurs agents du SIEA circuleront dans les rangs avec des micros et ceux-ci seront désinfectés entre chaque intervention tout comme le pupitre de tribune.
- Fin de l'AG : évacuation de la salle en respectant les distances et un certain échelonnement.

Rappel des gestes barrières

- Le port du masque est obligatoire dans le hall et la salle, des masques sont mis à disposition au besoin,
- Lors de l'émargement une distance d'au moins 1 m doit être respectée avec les autres personnes,
- Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades,
- L'émargement et les signatures se font avec un stylo personnel (remis à l'entrée),
- Merci d'utiliser du gel hydro-alcoolique avant d'entrer ou de sortir de la salle et lors des déplacements. Des bornes dédiées sont installées à l'accueil,
- Les délégués titulaires ou leurs suppléants avec droit de vote sont placés au milieu de la salle, 1 fauteuil sur 3,
- Le public, les invités, les suppléants sans droit de vote sont placés sur les côtés, de la même manière,
- Aucun déplacement dans la salle n'est autorisé sauf nécessité importante,
- Pour les prises de parole hors tribune, plusieurs agents du SIEA circuleront dans les rangs avec des micros et ceux-ci seront désinfectés entre chaque intervention tout comme le pupitre de tribune,
- L'évacuation de la salle se fera en respectant les distances et un certain échelonnement.



Merci de votre attention